

Élection de la vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Bretagne Sud

La commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L712-6 et L712-6-1 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment les articles 32 et suivants ;
Vu la délibération n°2024-080 du conseil d'administration du 2 juillet 2024 portant élection de Madame Virginie DUPONT en qualité de présidente de l'UBS ;*

David MENIER a été élu président de l'UBS par le conseil d'administration le 29 avril 2025.

La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) procède donc à l'élection du vice-président ou de la vice-présidente de la CFVU.

Il s'agit d'un vice-président statutaire dont la désignation est prévue par les statuts.

Son élection, sur proposition du président de l'UBS, se fait à la majorité absolue des membres en exercice de la CFVU.

Si, après un tour de scrutin, le candidat ou la candidate n'a pas obtenu cette majorité, il est procédé à un deuxième tour dans les mêmes conditions. Si, à l'issue de ce deuxième tour, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, un troisième tour est organisé ; l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés, la présidente pouvant proposer un nouveau candidat.

Après en avoir délibéré,

Élit, sur proposition de la présidente de l'UBS, à bulletins secrets, à la majorité absolue des membres en exercice, Madame Catherine KERBRAT-RUELLAN en qualité de vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des Formations et des Réussites.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour la candidate :	24
Membres présents :	10	Blancs ou nuls :	1
Membres représentés :	15	Abstentions :	0

Visa du Président, David MENIER

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 20 mai 2025

